



**TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES ET FRAIS REELS**  
**Action clé 1 – Mobilité à des fins d'apprentissage**  
**Enseignement supérieur – AC131**  
**Version du 29/03/2021**

**Soutien pour toutes les activités de mobilité (étudiant et personnel)**

**I. Soutien à l'organisation de la mobilité**

Jusqu'au 100ème participant inclus : 400 € par participant, à partir du 101<sup>e</sup> participant : 230 € par participant supplémentaire.

**II. Soutien inclusion**

La catégorie des participants avec moins d'opportunités est définie strictement par les autorités nationales. Les critères d'octroi sont disponibles sur *lien bientôt disponible*

Soutien pour l'organisme	<p>Couts liés à l'organisation des activités de mobilité pour les participants avec moins d'opportunités qui nécessitent un soutien additionnel basé sur les frais réels</p> <p>Contribution unitaire : 100€/participant</p>
Soutien pour le participant	<p>Couts additionnels liés aux participants avec moins d'opportunités, qui ne peuvent pas être couverts par le top-up pour le soutien individuel des participants avec moins d'opportunités.</p> <p>Ces couts visent en particulier à couvrir le support financier supplémentaire, nécessaire pour les participants souffrant de problèmes physiques, mentaux ou liés à la santé, pour leur permettre de participer à la mobilité, de financer les visites préparatoires et les accompagnateurs.</p> <p>Sur base des frais réels.</p> <p>La demande doit être validée par l'Agence</p>

**III. Couts exceptionnels pour les frais de voyage élevés – Uniquement pour les participants éligibles au forfait voyage standard**

Couts exceptionnels pour frais de voyage élevés	<p>Sur base de frais réels, à hauteur de maximum 80% des couts éligibles.</p> <p>Les couts pourront être déclarés à condition que le forfait standard (bandes kilométriques) ne permet pas de couvrir au moins 70 % des frais en question.</p> <p>Les deux types de défraiement ne sont pas cumulables, si un financement pour couts exceptionnels est accordé, le forfait standard ne sera pas octroyé.</p> <p>La demande doit être justifiée et approuvée par l'Agence nationale.</p>
---	---



## Mobilité des étudiants et jeunes diplômés

La catégorie des participants avec moins d'opportunités est définie strictement par les autorités nationales. Les critères d'octroi sont disponibles sur *lien bientôt disponible*

### I. Soutien individuel

#### Mobilité des étudiants et jeunes diplômés – Mobilité entre Pays Programme

Il ne s'agit pas de taux minima ou maxima mais bien de **montants fixes**. Ces taux sont fixés pour l'entièreté de la durée du projet de mobilité.

#### Classification des pays

<b>Groupe 1</b>	Coût de vie élevé	Danemark, Norvège, Irlande, Suède, Luxembourg, Islande, Finlande, Liechtenstein Pays Région 14 : Iles Féroé, Suisse et Royaume-Uni
<b>Groupe 2</b>	Coût de vie moyen	Autriche, Belgique, Chypre, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Malte, Portugal Pays région 5 : Andorre, Monaco, Saint-Marin, Vatican
<b>Groupe 3</b>	Coût de vie bas	République de Macédoine du Nord, Lettonie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie, Serbie

#### Taux mensuels pour le soutien individuel (à publier sur le site internet des EES)

Tableau 1 :

Taux 2021	Mobilité à des fins d'études
Groupe 1	600€
Groupe 2	540€
Groupe 3	490€

Etudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunité : montant supplémentaire (« top-up ») au montant du soutien individuel repris au tableau 1 : 250€/mois

Etudiants et jeunes diplômés en mobilité stage : montant supplémentaire (« top-up ») au montant du soutien individuel repris au tableau 1 : 150€/mois. Les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités en mobilité stage reçoivent le top-up « moins d'opportunités » et le top-up « stage ».

**Récapitulatif :**

<b>Taux 2021</b>	<b>Mobilité à des fins d'études</b>		<b>Mobilité à des fins de stage</b>	
	Etudiants	Etudiants avec moins d'opportunités	Etudiants	Etudiants avec moins d'opportunités
Groupe 1	600	850	750	1000
Groupe 2	540€	790	690	940
Groupe 3	490€	740	640	890

**Mobilité des étudiants et jeunes diplômés – Vers les Pays Partenaires<sup>1</sup>**

<b>De</b>	<b>Vers</b>	<b>Montant</b>
Pays Programme	Pays Partenaires Régions 1-4 et 6-13 <sup>2</sup>	700€
Pays Programme	Pays Partenaires Régions 5 et 14	Voir point I. Soutien Individuel Mobilité entre Pays-Programme

Le top-up pour les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités s'applique (250€/mois).

Le top-up pour la mobilité stage vers les Pays Partenaires 1-4 et 6-13 ne s'applique pas.

Les Pays Programme incluent les régions périphériques et les territoires d'outre-mer.

**Mobilité des étudiants et jeunes diplômés en mobilité physique<sup>3</sup> de court terme (mobilité hybride et mobilité doctorale de court terme)**

<b>Durée de l'activité physique</b>	<b>Montant (Pays Programme ou Pays Partenaire)</b>
Jusqu'au 14 <sup>ème</sup> jour d'activité	70€/jour
Du 15 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour d'activité	50€/jour

Un jour de voyage avant l'activité et un jour de voyage après l'activité peuvent être couverts par le soutien individuel.

**Mobilité des étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités – top-up au montant pour le soutien individuel pour la mobilité de court terme**

Les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités reçoivent un top-up de 100€ pour la période physique de mobilité de 5 à 14 jours et 150€ pour la période de 15 à 30 jours.

Le top-up pour les stages ne s'applique pas dans ce cas.

Les Pays Programme incluent les régions périphériques et les territoires d'outre-mer.

<sup>1</sup> Pour l'Appel 2021, la mobilité entrante (depuis les Pays Partenaires) n'est pas éligible

<sup>2</sup> Voir Guide du Programme Erasmus+ 2021, p33-p35, pour avoir la liste détaillée des pays partenaires par région

<sup>3</sup> Seule la partie physique de la mobilité est financée.



## II. Frais liés au voyage

### Etudiants et jeunes diplômés ne recevant pas de soutien pour le voyage – top-up au soutien individuel pour « green travel »

Les étudiants et jeunes diplômés qui ne reçoivent pas de soutien pour le voyage peuvent choisir un moyen de déplacement durable. Dans ce cas, ils reçoivent une contribution unique de 50€ comme top-up au montant du soutien individuel et jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire pour couvrir les jours de voyage pour un aller-retour, si pertinent.

### Etudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités en mobilité de court terme; et ceux en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire

Les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités en mobilité de court terme, et ceux en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire, à l'exception des Pays Partenaires des régions 5 et 14, peuvent recevoir un soutien pour couvrir les frais de voyage.

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyens de déplacement durable
Entre 10 et 99 km :	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km :	180 € par participant	210
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant	320
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant	410
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant	610
Entre 4000 et 7999 km :	820 € par participant	
8000 Km ou plus :	1500 € par participant	

*Nota Bene* : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

Les étudiants et jeunes diplômés qui choisissent un moyen de déplacement durable reçoivent jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire pour couvrir les jours de voyage pour un aller-retour, si pertinent.

Pour la mobilité vers les Pays partenaires, à l'exception des régions 5 et 14, les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités doivent recevoir le soutien pour le voyage. Le soutien est optionnel pour les autres étudiants et jeunes diplômés en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire, à l'exception des régions 5 et 14.

## Mobilité des personnels

### I. Soutien individuel

Pays de destination	Personnel des Pays Programme
	Montant par jour en EUR
Danemark, Norvège, Irlande, Suède, Luxembourg, Islande, Finlande, Liechtenstein	180
Pays Région 14 : Iles Féroé, Suisse et Royaume-Uni	
Autriche, Belgique, Chypre, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Malte, Portugal	160
Pays région 5 : Andorre, Monaco, Saint-Marin, Vatican	



République de Macédoine du Nord, Lettonie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie, Serbie	140
Pays Partenaires 1-4 et 6-13	180

*Nota Bene* : le montant par jour est calculé ainsi :

- jusqu'au 14<sup>ème</sup> jour d'activité inclus : le montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus
- entre le 15<sup>ème</sup> et le 60<sup>ème</sup> jour d'activité : 70% du montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus

## II. Frais liés au voyage

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyens de déplacement durable
Entre 0 et 99 km :	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km :	180 € par participant	210
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant	320
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant	410
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant	610
Entre 4000 et 7999 km :	820 € par participant	
8000 Km ou plus :	1500 € par participant	

*Nota Bene* : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

## Programmes Intensifs hybrides

Soutien organisationnel	<p>Couts directement liés l'organisation du programme intensif (à l'exclusion du séjour et du voyage des participants)</p> <p>Contribution unitaire</p> <p>Mode d'allocation : basé sur le nombre de participants mobiles, hors enseignants/formateurs impliqués dans la délivrance du programme</p> <p>Le coordinateur soumet la demande de financement pour le soutien organisationnel au nom du groupe d'établissements organisant conjointement le Programme intensif hybride.</p>	400€/participant, avec un minimum de 15 participants et un maximum de 20 participants financés.
-------------------------	--	---

